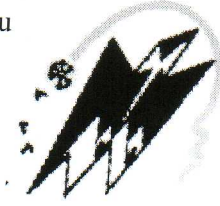




Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou  
Faculté des Lettres et des Langues



جامعة مولود معمري - تيزي وزو  
كلية الآداب واللغات



**Procès-verbal de la Réunion du Conseil Scientifique de la  
Faculté des Lettres et des Langues  
En date du 08 mai 2023**

L'an deux-mille vingt-trois et le huit du mois de mai (08/05/2023) à neuf heures trente (09h30) s'est tenue la réunion du Conseil Scientifique de la Faculté des Lettres et des Langues, sous la présidence du Dr. GARITI Mohamed.

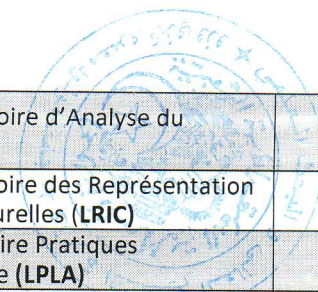
**Ordre du jour:**

1. Validation des grilles de classement concernant la mobilité de courte durée à l'étranger;
2. Validation de la commission de traitement des dossiers de mobilité de courte durée à l'étranger du personnel administratif.

**Etaient présents:**

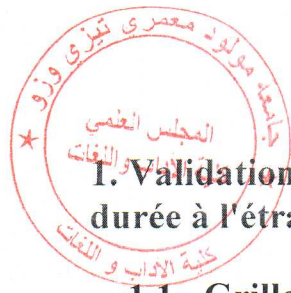
//	N°	NOM Prénom	Grade	Qualité	Signature
//	1	GARITI Mohammed	MCA	Président du CSF	
Responsables administratifs Membres es qualité	2	KHELIFA Arezki	MCA	Doyen de la Faculté des Lettres et des Langues	
	3	SAIL SIHAM	MCA	Vice-doyen chargée de la post-graduation, de la recherche scientifique et des relations extérieures	
	4	GUERCHOUH Lydia	MCA	Vice-doyen chargée des études et des questions liées aux étudiants	
	5	AKEZOUH Salima	MAA	Cheffe du département de Traduction et d'interprétation	
	6	HADAD Samir	MCB	Chef du département de Langue et Culture Amazighes	
	7	CHERGUI Semch-Eddine	MAA	Chef du département de Langue et Littérature Arabes	
	8	HADDADOU Mohammed	MAA	P/Chef du département de lettres et langue anglaises	
	9	AIT-MOULOUD Lwiza	MAA	Cheffe du département de lettres et langue françaises	





<b>Directeurs de Laboratoires</b> <b>Membres es qualité</b>	10	BELAALA Amina	Professeure	Directrice du Laboratoire d'Analyse du discours (LAD)	
	11	ACHI Nacéra	Professeure	Directrice du Laboratoire des Représentation intellectuelles et culturelles (LRIC)	
	12	BELAID Salah	Professeure	Directeur du laboratoire Pratiques Langagières en Algérie (LPLA)	
	13	BOUKHERROUF Ramdane	MCA	Directeur du Laboratoire Aménagement et Enseignement de la Langue Amazighe (LAELA)	
<b>Conservatrice de la bibliothèque</b> <b>Membre de droit</b>	14	BOUMAZA Sofia	Administrateur Principal	Conservatrice de la bibliothèque de la Faculté	
<b>Présidents des CSDs</b>	15	DROUECHE Mustapha	Professeur	Président du CSD du département de Langue et Littérature Arabes	
	16	SABRI Malika	Professeure	Présidente du CSD du département Langue et Culture Amazighes	
	17	MAHMOUDI Hakim	MCA	Président du CSD du département lettres et langue françaises	
	18	LACEB Rafik	MCA	Président du CSD du département lettres et langue anglaises	
	19	IDIR Nacéra	Professeure	Présidente du CSD du département DE Traduction	
<b>Représentants des enseignants de rang magistral</b>  <b>Deux (02) par Département</b>	20	ABDENNEBI Houria	Professeure	Représentants des enseignants de rang magistral – Langue et Culture Amazighes	
	21	SALHI Karim	MCA		
	22	HADDAD Fatiha	Professeure	Représentantes des enseignants de rang magistral – Département de Langue et Littérature arabes	
	23	MEKLI Chama	MCA		
	24	BETOUICHE Aini	Professeure	Représentantes des enseignants de rang magistral – Département de lettres et langue françaises	
	25	BOUKHELOU Fatma	Professeure		
	26	SIBER Mouloud	Professeur	Représentants des enseignants de rang magistral – Département de lettres et langue anglaises	
	27	BELKHIR Sadia	MCA		
	28	TOUAT Kahina	MCA	Représentantes des enseignants de rang magistral – Département de Traduction	
	29	KHALEF El Djouher	MCA		
<b>Représentants des MAA</b> <b>Deux (02) Faculté</b>	30	IKNIN Boualem	MAA	Représentants des Maitres-assistants classe A	
	31	AIT AMMAR Chahrazed	MAA		





# I. Validation des grilles de classement concernant la mobilité de courte durée à l'étranger

## I.1. Grille de classement SSHN : Professeur, MCA, MCB

N°	Critères	Points attribués	Nombre de points
I	Historique de mobilité à l'étranger au cours des deux dernières années	-4 / SSHN octroyé	
II	Grade	- Professeur : 3 points - MCA : 2 points - MCB : 1 point (MCB : + 2 points pour première demande)	
III	Publications (sur les trois dernières années civiles : 2021, 2022 et 2023)	- Catégorie A : 6 points - Catégorie B : 4 points - Catégorie C : 2 points - Revue non classée (ASJP) : 1 point	
IV	Communications <sup>1</sup> (sur les deux dernières années civiles : 2022 et 2023)	- Communication internationale : 2 points (+1 WOS et SCOPUS) - Communication nationale : 1 point	
<b>Total des points</b>			

## I.2. Grille de classement SP : MAA, MAB, Doctorant non salarié

N°	Critères	Points attribués	Nombre de points
I	Historique de mobilité à l'étranger au cours des deux dernières années	-4 / SP octroyé	
II	Inscription en Doctorat	- 6 <sup>ème</sup> année : 5 points - 5 <sup>ème</sup> année : 4 points - 4 <sup>ème</sup> année : 3 points - 3 <sup>ème</sup> année : 2 points - 2 <sup>ème</sup> année : 1 point	
III	Publications (sur les trois dernières années civiles : 2021, 2022 et 2023)	- Catégorie A : 6 points - Catégorie B : 4 points - Catégorie C : 2 points - Revue non classée (ASJP) : 01 point	
IV	Communications (sur les deux dernières années civiles : 2022 et 2023)	- Communication internationale : 2 points (+1 WOS et SCOPUS) - Communication nationale : 1 point	
<b>Total des points</b>			

<sup>1</sup>Les communications comptabilisées sont celles faites sous l'égide du Ministère de l'enseignement supérieur et des établissements de recherche reconnus dans le domaine.

Le Conseil Scientifique de la Faculté valide la grille de classement SSHN, (Professeur, MCA, MCB) et la grille de classement SP (MAA, MAB, Doctorant non salarié) élaborée pour le traitement des dossiers de mobilité de courte durée à l'étranger pour l'année universitaire 2022/2023.

## 2. Validation de la commission de traitement des dossiers de mobilité de courte durée à l'étranger du personnel administratif.

Le Conseil Scientifique de la Faculté propose et valide la commission mise en place pour le traitement des dossiers de mobilité de courte durée à l'étranger chargée du classement des demandes du personnel administratif et qui est constituée de :

- Le Doyen ;
- Le Président du conseil scientifique ;
- La vice-doyen de la post-graduation et de la recherche ;
- La vice-doyen chargée des études et des questions liées aux étudiants ;
- Les chefs de départements ;
- Les responsables de services.

### Remarques :

Les membres du conseil scientifique de la Faculté ont discuté et validé les modalités d'attribution des stages ci-après :

1. La durée des stages est fixée à 15 jours avec titre de voyage inclus pour les SSHN et SP.
2. Conformément à l'instruction N°339 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique datée du 26 Mars 2023, les demandes de stage (SSHN et SP) pour perfectionnement à la langue anglaise sont prioritaires dans le classement au sein des départements de Langue et Culture Amazighes, Langue et Littérature Arabes et Langue et Littérature Françaises.
3. Dans l'optique d'une gestion optimale du budget alloué au chapitre Formation et perfectionnement à l'étranger, le conseil scientifique de la Faculté a fixé la date du 15 Octobre 2023 comme date butoir de présentation des dossiers complets pour les bénéficiaires. Au-delà, les stages seront réattribués aux prochains sur la liste d'attente.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance fût levée à 12H00.

Le Président du CSF,



Président du Conseil Scientifique  
de la Faculté  
**FARITI Mohamed**

Le Doyen de la Faculté,

